

ture et de la ferme-modèle qu'elle a fondées. Le Bas-Canada surtout ne saurait trop se féliciter de compter dans son sein des hommes aussi dévoués, aussi instruits, aussi amis de leur pays que les Messieurs au collège de Ste. Anne.

Par leur institution classique, où chaque année une foule de jeunes gens reçoivent une solide instruction ; par leur école d'agriculture et leur ferme-modèle, où se forment de bons cultivateurs ; par leur journal d'agriculture, la *Gazette des Campagnes*, qui distribue tous les quinze jours, à plusieurs milliers de lecteurs, une foule de connaissances agricoles, littéraires, politiques, etc., d'une grande valeur,—ils rendent à la patrie des services immenses, que l'histoire des progrès scientifiques et littéraires du Bas-Canada, enrégistrera avec orgueil dans ses pages, blanches hier encore, et déjà si remplies aujourd'hui.

RAPPORT du Surintendant de l'Éducation du Bas-Canada, pour l'année 1863.

Il serait difficile de trouver un rapport spécial plus complet et mieux rédigé que celui que l'hon. M. Chauveau, surintendant de l'éducation, vient d'adresser au gouvernement, sur l'état actuel de l'instruction publique dans le Bas-Canada et sur les progrès qu'elle a faits de 1853 à 1863 inclusivement.

Cet intéressant travail s'ouvre par quelques remarques générales sur l'insuffisance des sommes affectées à plusieurs branches du service de l'instruction publique,—les progrès de l'instruction publique durant les dix dernières années,—l'augmentation du nombre d'élèves,—l'augmentation croissante des cotisations,—le progrès fait dans le nombre d'élèves apprenant chacune des branches de l'instruction primaire,—les bons résultats des trois écoles normales,—le nombre de diplômes accordés dans ces institutions,—l'attachement des élèves des écoles normales à leur profession,—le traitement des instituteurs,—les programmes adoptés par le conseil de l'instruction publique,—l'inspection des bureaux d'examineurs,—le succès du *Journal de l'Instruction publique* et du *Lower Canada Journal of Education*,—les nouvelles municipalités formées depuis 1857,—enfin, les mesures à prendre pour perfectionner notre système d'instruction publique.

Puis, viennent les *Rapports*, si pleins d'importants détails, des trois directeurs des écoles normales.

En troisième lieu, enfin, est un *Apendice*, qui renferme une foule de tableaux indiquant les sommes prélevées pour l'instruction pu-

blique dans le Bas-Canada, en 1863,—la statistique de toutes les institutions d'éducation sous le contrôle du gouvernement.—la circonscription de chaque district d'inspection.—la distribution de la subvention de l'éducation supérieure, etc.—la liste des pensions accordées en 1863,—la dépense pour l'impression des journaux d'éducation en 1863,—les recettes et les dépenses des écoles normales en 1863, et les livres envoyés aux inspecteurs d'école pour être donnés en prix en 1863 et 1864.

Examiner séparément chacun des points indiqués ou traités par M. le Surintendant et MM. les Directeurs des écoles normales, est chose tout-à-fait impossible, vu le peu d'espace que nous avons à notre disposition. Nous nous bornerons donc, bien malgré nous, à faire connaître les statistiques et les informations les plus importantes ; quand l'occasion s'en présentera, nous les entremêlerons de quelques réflexions propres à les expliquer ou à en faire ressortir davantage le mérite.

Caisse d'économie. En 1857, le nombre d'instituteurs qui se sont inscrits à cette caisse, s'est élevé à 150 ; en 1860 et 1861, à 9 ; en 1863, à 13. Pendant les mêmes années, le nombre des pensionnaires a été de 63 ; 130 ; 160 et 171 ; et le total des pensions payées est représenté respectivement par les sommes suivantes : \$886.90 ; \$2821.57 ; \$3601.58 et \$3237.00.

Ces chiffres sont loin d'être satisfaisants, il faut l'avouer ; aussi, l'hon. M. Chauveau réitère-t-il, dans ce rapport, comme il l'a fait, au reste, dans celui de l'année dernière, la demande d'une augmentation de la subvention accordée à la caisse d'économie des instituteurs.

Progrès de l'instruction publique, (a) En 1863, institutions : 3552 ; élèves : 193131 ; contributions : \$564,810.00. Augmentation sur 1853 : 1200 institutions, 84847 élèves et \$398962.

Certains districts d'inspection (ceux de MM. les inspecteurs Crépault, Maurault et Béland) ont éprouvé une diminution considérable dans le nombre d'élèves ; un autre (celui de M. Juneau) est demeuré stationnaire ; ceux de MM. Valade, Martin et Boivin présentent, au contraire, une grande augmentation.

Nombre d'écoles primaires et d'élèves qui les fréquentent. " Le nombre des écoles primaires et de leurs élèves, sous le rapport de leur régie, dit M. le Surintendant, se répartit comme suit : écoles en opération sous le contrôle des commissaires, 2762, ayant 131641 élèves ; 50 écoles sous le contrôle de syndics dissidents catholiques, ayant 1874

(a) Voir : *La Semaine*, No. 22, p. 172, 2e colonne.